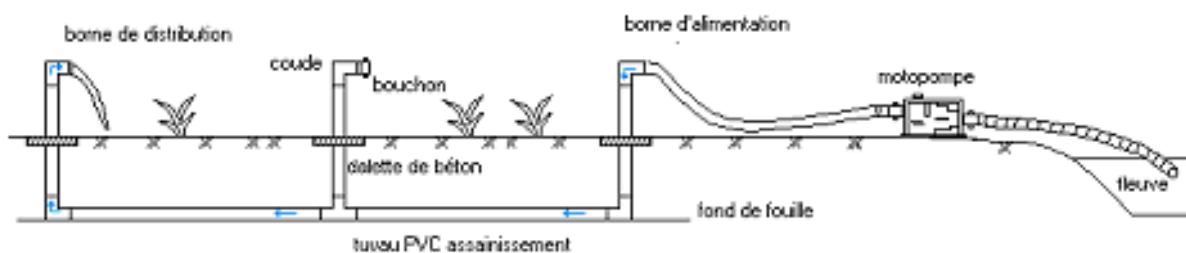


FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES MARAÎCHÈRES DU  
NIGER  
FCMN-NIYA  
BP : 11271  
NIF : 11922  
TEL : 20 33 02 88 / 20 33 02 90 / 20 73 57 54  
E-MAIL : [FCMNNIYA@NTNET.NE](mailto:FCMNNIYA@NTNET.NE)



## PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'IRRIGATION DES PRODUCTEURS DE POMME DE TERRE DE BONKOUKOU

MARS 08

### SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	1
I. CONTEXTE .....	2

II. JUSTIFICATION .....	3
III. PRÉSENTATION DE LA FCMN-NIYA ET DES BÉNÉFICIAIRES .....	4
3.1. PRÉSENTATION DE LA FCMN .....	4
IV. OBJECTIFS .....	6
V. RÉSULTATS ATTENDUS .....	7
VI. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS À METTRE EN ŒUVRE.....	7
6.1. IDENTIFICATION DES SITES, INFORMATIONS ET SENSIBILISATIONS DES BÉNÉFICIAIRES .....	7
6.2. CONSTRUCTION DES PUITES MARAÎCHERS .....	7
6.3. RÉALISATION DE MODULES DE RÉSEAUX CALIFORNIENS .....	7
6.4 : DOTATION DES SITES AMÉNAGÉS EN MOYENS D'EXHAURE .....	8
6.5: INSTALLATION DE BASSINS.....	8
6.6. FORMATIONS.....	8
6.7. APPUI CONSEILS ET SUIVIS DES ACTIVITÉS .....	8
6.8. MISE EN PLACE DE COMITÉS DE GESTION .....	8
6.9. SUIVI ET ÉVALUATION DES ACTIVITÉS .....	9
VIII. BUDGET .....	9

## **I. CONTEXTE**

LE NIGER EST UN PAYS VASTE DE 1 267 000 KM<sup>2</sup> AVEC UNE POPULATION ESTIMÉE À 11 MILLIONS D'HABITANTS EN 2001. LES RAPPORTS DU PNUD SUR L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN, CLASSENT LE NIGER PARMIS LES 3 PAYS LES PLUS PAUVRES AU MONDE AVEC UN REVENU ANNUEL DE L'ORDRE DE 151\$ US EN 1998. EN EFFET, 63% DES NIGÉRIENS SONT PAUVRES ET 34% SONT TRÈS PAUVRES SURTOUTS EN MILIEU RURAL OÙ LES FEMMES ET LES ENFANTS SONT LES PLUS

EXPOSÉS ET OÙ 66% ET 36% DE LA POPULATION VIVENT RESPECTIVEMENT EN DESSOUS DES SEUILS DE PAUVRETÉ ET D'EXTRÊME PAUVRETÉ. SON ÉCONOMIE EST ESSENTIELLEMENT RURALE ET AGRICOLE, ELLE EST BASÉE SUR L'AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE QUI EMPLOIENT PLUS DE 85% DE LA POPULATION AVEC UNE CONTRIBUTION DE 41% AU PIB NATIONAL. CETTE AGRICULTURE SOUFFRE D'UN MANQUE D'INVESTISSEMENT HUMAIN ET MATÉRIEL ET DE SOUTIEN FINANCIER ET ORGANISATIONNEL CONSÉQUENT AUX FILIÈRES COMMERCIALES. D'AILLEURS, LE DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT DEPUIS LES ANNÉES 90, SUITE AUX MESURES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL A FAVORISÉ LA LIBÉRALISATION DES DIFFÉRENTES PROFESSIONS. DANS LE SECTEUR AGRICOLE, LA LOI SUR LES COOPÉRATIVES A IMPULSER LA PRISE EN CHARGE PAR LES PRODUCTEURS DE LEUR DEVENIR À TRAVERS L'ORGANISATION DU MONDE RURAL AVEC LA NAISSANCE DE PLUSIEURS STRUCTURES QUI LUTTENT POUR LE BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS À TRAVERS LE SOUTIEN DES FILIÈRES, COMME EN TÉMOIGNE LES ACTIONS DE PLUSIEURS ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS AGRICOLES DONT LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES MARAÎCHÈRES DU NIGER. POUR RELANCER SON ÉCONOMIE ET ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE, L'ÉTAT DU NIGER S'EST DOTÉ EN 2002, D'UN DOCUMENT DE STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ PUIS EN 2003 DE CELUI DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT RURAL, QUI CONSTITUENT DES CADRES DE RÉFÉRENCE POUR LES INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET DE DÉVELOPPEMENT RURAL ET QUI PRÉVOIENT L'IMPLICATION DES ACTEURS À LA BASE DANS LA MISE EN OEUVRE.

LA SITUATION ALIMENTAIRE EST PRÉOCCUPANTE, D'UNE PART PARCE QUE LE TAUX DE CROISSANCE DE LA PRODUCTION AGRICOLE (2,3%/AN) EST INFÉRIEUR À CELUI DE LA POPULATION QUI EST DE 3,2% /AN ET D'AUTRE PART, LE DÉFICIT CÉRÉALIER AUGMENTE ET TEND À DEVENIR STRUCTUREL, AUGMENTANT LA DÉPENDANCE EXTÉRIEURE. EN EFFET, 1/3 DE LA POPULATION NIGÉRIENNE VIT DANS L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET UN TRÈS GRAND NOMBRE SOUFFRE DE MALNUTRITION (2 320 Kcal CONTRE UNE NORME DE 2 400 Kcal/HBT/JOUR) DU FAIT DE CE DÉFICIT CÉRÉALIER ET DE LA FORTE DÉPENDANCE DU MODÈLE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE PAR RAPPORT AUX CÉRÉALES QUI FOURNISSENT 80% DE L'APPORT ÉNERGÉTIQUE. SACHANT QUE LE NIGER NE PEUT PLUS COMPTER SUR LES CULTURES PLUVIALES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES POPULATIONS, LE GOUVERNEMENT DU NIGER A ADOPTÉ EN 2003 UN DOCUMENT DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT RURAL ISSU LUI-MÊME DE LA STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ. LES CULTURES IRRIGUÉES OCCUPENT UNE PLACE PRÉPONDÉRANTE DE CES DOCUMENTS.

## **II. JUSTIFICATION**

LE CLIMAT DU NIGER EST DE TYPE SAHÉLIEN CARACTÉRISÉ PAR UNE SAISON SÈCHE DE 8 À 9 MOIS ET UNE SAISON DES PLUIES DE 3 À 4 MOIS AVEC SOUVENT UNE PLUVIOMÉTRIE INSUFFISANTE, IRRÉGULIÈRE ET MAL REPARTIE DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE.

À CETTE CAPRICIEUSE PLUVIOMÉTRIQUE, S'AJOUTENT LES INONDATIONS, LES FEUX DE BROUSSE AINSI QUE LA FAIBLE FERTILITÉ DES SOLS (TAUX DE MATIÈRE ORGANIQUE DU SOL INFÉRIEUR À 1%) ET LES INVASIONS PAR LES ENNEMIS DES CULTURES TELS QUE LES CRIQUETS ENTRE AUTRES.

OR FORCE EST DE RECONNAÎTRE QUE L'ALIMENTATION DES POPULATIONS COMPOSÉE ESSENTIELLEMENT DE CÉRÉALES EST BASÉE SUR LES CULTURES PLUVIALES ET COMPLÉTÉE PAR LES REVENUS TIRÉS DES RESSOURCES ANIMALES. OR L'AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE SONT FORTEMENT SOUMIS AUX ALÉAS CLIMATIQUES ET AUX CYCLES DE SÉCHERESSES OCCASIONNANT UNE DIMINUTION DU CHEPTEL ET DES DÉFICITS CÉRÉALIERS RÉGULIERS SE TRADUISANT PAR UNE

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE CHRONIQUE ET UNE PAUPÉRISATION CROISSANTE DES POPULATIONS RURALES. EN 2004, LE DÉFICIT CÉRÉALIER EST ESTIMÉ À PLUS DE 400 000 TONNES, LE NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES PAR LA FAMINE EN 2005, EST ÉVALUÉ À 3 MILLIONS DONT LES FEMMES, LES ENFANTS ET LES PERSONNES DU TROISIÈME ÂGE DONT BEAUCOUP ONT PERDU LA VIE OU CONTINUE ENCORE À SOUFFRIR DE MAL NUTRITION PARFOIS AIGUË AVANT LES PROCHAINES RÉCOLTES PRÉVUES SEULEMENT AU MOIS D'OCTOBRE PROCHAIN. CETTE SITUATION PAR SES EFFETS INDUITS VA FORTEMENT DÉSTRUCTURER L'ÉCONOMIE NATIONALE À TRAVERS NOTAMMENT L'EXODE RURALE, LA DÉCAPITALISATION ET L'ENDETTEMENT DES PRODUCTEURS, L'INACCESSIBILITÉ AUX DENRÉES DE 1<sup>ÈRE</sup> NÉCESSITÉ GRÂCE À LA FLUCTUATION DES PRIX.

EN GROS, IL EST RECONNU QU'AU NIGER, LES POPULATIONS NE PEUVENT PLUS COMPTER SUR LES CULTURES PLUVIALES POUR ASSURER LEUR SÉCURITÉ ALIMENTAIRE. POUR ASSURER DE FAÇON DURABLE CETTE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET MÊME L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE, LA PROMOTION DES CULTURES IRRIGUÉE S'IMPOSE.

A CET EFFET, L'ÉTAT DU NIGER AVEC L'APPUI DE SES PARTENAIRES, A INITIÉ PLUSIEURS PROJETS ET PROGRAMMES QU'IL S'AGISSE DE LA PETITE OU DE LA GRANDE IRRIGATION. ON PEUT CITER ENTRE AUTRES LE PROJET GRANDE IRRIGATION (PGI), LE PROJET DE PROMOTION DE L'IRRIGATION PRIVÉE (PHASE 1 ET 2).

CECI EXPLIQUE L'IMPORTANCE ET L'AMPLEUR QUE PREND DE PLUS EN PLUS LE MARAÎCHAGE.

CE PRÉSENT PROJET VISE LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'IRRIGATION DES PRODUCTEURS MEMBRES DE LA FCMN AU NIVEAU DU VILLAGE DE BONKOUKOU, COMMUNE RURALE DE L'IMANAN.

### **III. PRÉSENTATION DE LA FCMN-NIYA ET DES BÉNÉFICIAIRES**

#### **3.1. PRÉSENTATION DE LA FCMN**

LA FCMN-NIYA EST LA 1<sup>ÈRE</sup> ORGANISATION NIGÉRIENNE DE MARAÎCHERS, ELLE A ÉTÉ CRÉÉE EN AOÛT 1996, À LA FAVEUR DE LA LOI DE 1996 PORTANT RÉGIMES DES ORGANISMES RURAUX.

ELLE A POUR MISSION DE :

- RENFORCER L'ESPRIT DE SOLIDARITÉ, D'ENTRE AIDE ET DE SOUTIEN ENTRE SES MEMBRES,
- ORGANISER ET FACILITER LA PRODUCTION, L'ÉCOULEMENT DES PRODUITS MARAÎCHERS DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS NIGÉRIENNES,
- REPRÉSENTER LES INTÉRÊTS DE L'ENSEMBLE DES PRODUCTEURS ET EXPORTATEURS AUPRÈS DE LEURS INTERLOCUTEURS, NOTAMMENT LES ADMINISTRATEURS, LES INSTITUTIONS NATIONALES, COMMUNALES ET INTERNATIONALES,
- CRÉER TOUTES LES CONDITIONS SUSCEPTIBLES DE PROMOUVOIR LES EXPORTATIONS DES PRODUITS MARAÎCHERS AU NIGER,
- FACILITER L'ACCÈS AUX CRÉDITS EN PARTICULIER ET LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES EN GÉNÉRAL,
- ASSURER LA FORMATION ET L'ÉDUCATION DE SES MEMBRES.

DEPUIS SA CRÉATION, LA FCMN-NIYA EST PARTIE DE LA CONVICTON QUE LA RÉUSSITE APPARTIENT AUX STRUCTURES ORGANISÉES, CE QU'ONT COMPRIS DE NOMBREUX PRODUCTEURS NIGÉRIENS ORGANISÉS À LA BASE QUI CONTINUENT À S'AFFILIER À LA FÉDÉRATION QUI REGROUPE AUJOURD'HUI 107 COOPÉRATIVES ET UNIONS DE COOPÉRATIVES AVEC UN TOTAL D'ENVIRON 22 000 ADHÉRENTS RÉPARTIS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE.

AU SEIN DU MOUVEMENT PAYSAN, LA FCMN-NIYA EST BIEN POSITIONNÉE, ELLE EST D'AILLEURS MEMBRE DES ORGANISATIONS COMME:

- LA PLATE FORME DES ORGANISATIONS PAYSANNES DU NIGER OÙ ELLE OCCUPE LE POSTE DE COORDONNATEUR NATIONAL DE 2004 À 2006,
- LE CONSEIL POUR LA SOLIDARITÉ PAYSANNE AU NIGER OÙ ELLE OCCUPE LE POSTE DE VICE PRÉSIDENT,
- LA CHAMBRE DE CONCERTATION DES ONG ET ASSOCIATIONS DU NIGER OÙ ELLE REPRÉSENTE LE CHEF DE FIL « SECTEUR DÉVELOPPEMENT RURAL »,
- LE RÉSEAU DES ORGANISATIONS PAYSANNES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (ROPPA),
- LE RÉSEAU DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (RESAO).
- ETC.

TOUTES CES ADHÉSIONS PERMETTENT À LA FCMN-NIYA DE PARTICIPER ACTIVEMENT DANS LES DÉBATS ET LES DÉCISIONS SUR LES PROBLÉMATIQUES DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET AGRICOLE AU NIGER ET EN AFRIQUE.

POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS, LA FCMN-NIYA COMPTE SUR LA MOBILISATION DE SES MEMBRES MAIS AUSSI SUR L'APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER DE SES PARTENAIRES QUI SONT ENTRE AUTRES:

- LA DIRECTION NATIONALE DE L'ACTION COOPÉRATIVE,
- LES AUTRES SERVICES TECHNIQUES DE L'ÉTAT AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL
- LA COOPÉRATION FRANÇAISE À TRAVERS LES FONDS SOCIAUX DE DÉVELOPPEMENT ET LES PROJETS PROPAN ET PSEAU
- LE PROJET INTRANTS FAO
- LE CATHOLIC RELIEF SERVICE
- OXFAM/QUÉBEC
- L'ICRISAT
- L'INRAN
- L'AGRHYMET
- L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU QUÉBEC/CANADA
- AGRITTERA/PAYS BAS
- ETC...

LA FCMN EST AUSSI MEMBRE DES CADRES DE CONCERTATION ET DES RÉSEAUX AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL DONT :

- LA PLATE FORME PAYSANNE DU NIGER,
- LA CCOAD,
- CASPANI,
- LE ROPPA,
- LA FIPA
- ETC.

AVEC L'APPUI DE SES PARTENAIRES, PLUSIEURS RÉSULTATS SONT À L'ACTIF DE LA FCMN-NIYA, ON PEUT CITER:

- LA MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU DE 23 BOUTIQUES D'INTRANTS AVEC DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS,
- LA CRÉATION À NIAMEY D'UN CENTRE PILOTE DE COMMERCIALISATION GROUPÉE DES PRODUITS DES MEMBRES,
- L'APPUI À LA PRODUCTION DE SÉSAME DEPUIS 2005 DANS LE CADRE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE SÉSAME (PADEFS) DANS LA COMMUNE RURALE DE GOTHÈYE,
- L'INSTALLATION D'UNE RADIO COMMUNAUTAIRE DANS LA ZONE D'INTERVENTION DU PADFES,
- LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES MEMBRES À TRAVERS LES FORMATIONS ET LES VOYAGES D'ÉCHANGES,
- L'ORGANISATION D'UN FORUM ANNUEL DE CONCERTATION DES MARAÎCHERS DU NIGER ET DE LEURS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS,
- ETC.

### **3.2. PRÉSENTATION DES BÉNÉFICIAIRES**

LES PROMOTEURS DE CE PRÉSENT PROJET SONT DES PRODUCTEURS MARAÎCHERS REGROUPÉS AU SEIN DES COOPÉRATIVES ET UNIONS DE COOPÉRATIVES DU VILLAGE DE BONKOUKOU ET SANDIRÉ. LE VILLAGE DE BONKOUKOU EST SITUÉ AU NORD DE NIAMEY À 140 KM SUR LA ROUTE MENANT À FILINGUÉ. LE VILLAGE DE SANDIRÉ EST SITUÉ À ENVIRON 60 KM AU SUD DE BONKOUKOU.

LES ORGANISATIONS PAYSANNES MEMBRES DE LA FCMN ET BÉNÉFICIAIRES AU NIVEAU DES CES LOCALITÉS SONT LE GROUPEMENT ANNIYAT ET L'UNION DES COOPÉRATIVES MARAÎCHÈRES DE BONKOUKOU QUI REGROUPENT ENVIRON 1200 PRODUCTEURS INDIVIDUELS ET LE GROUPEMENT FÉMININ BONKANÉY DE SANDIRÉ QUI REGROUPE 191 PRODUCTRICES MARAÎCHÈRES.

LES PRINCIPALES SPÉCULATIONS MARAÎCHÈRES CONDUITES SONT LA POMME DE TERRE QUI OCCUPE PLUS DE 80% DES SUPERFICIES EMBLAVÉES, LE CHOU, LA TOMATE, L'OIGNON, LE POIVRON DANS DES FAIBLES PROPORTIONS.

EN MOYENNE, AU NIGER, LA SUPERFICIE MISE EN VALEUR PAR UN PRODUCTEUR MARAÎCHER EST DE L'ORDRE DE 0,50 HA. SUR CETTE BASE, IL ESTIMÉ QUE POUR UN TOTAL DE 238 PRODUCTEURS MEMBRES DE CES COOPÉRATIVES, ENVIRON 119 HA SERONT MISES EN VALEUR. AVEC LES PROPORTIONS DONNÉES CI HAUT, LA PRODUCTION DE LA POMME DE TERRE OCCUPERA ENVIRON 556 HA. LE RENDEMENT À L'HECTARE POUR LA POMME DE TERRE VARIE ENTRE 20 ET 40 TONNES. DONC AVEC UN RENDEMENT MOYEN DE 30T/HA, ON PEUT ESTIMER LA PRODUCTION TOTALE À 17 000 TONNES ENVIRON.

POUR ATTEINDRE CE RÉSULTAT, LES CAPACITÉS TECHNIQUES DES BÉNÉFICIAIRES EN MATIÈRE D'EXHAURE MÉRITENT D'ÊTRE RENFORCÉES.

### **IV. OBJECTIFS**

L'OBJECTIF PRINCIPAL VISÉ AU TRAVERS DE CE PROJET EST LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES BÉNÉFICIAIRES EN MATIÈRE D'IRRIGATION PAR LA MISE EN PLACE DE MOYENS DE CAPTAGE, D'EXHAURE ET DE DISTRIBUTION DE L'EAU.

LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS SONT :

- CONSTRUCTION DE 40 PUIITS MARAÎCHERS,
- ACQUISITION DE 40 MOTOPOMPES ET ACCESSOIRES,
- MISE EN PLACE DE 40 MODULES RÉSEAUX CALIFORNIENS,
- CONSTRUCTION DE 40 BASSINS,

- FORMATION DES BÉNÉFICIAIRES EN ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES RÉSEAUX CALIFORNIENS, DES MOTOPOMPES ET DES AUTRES ÉQUIPEMENTS.

## **V. RÉSULTATS ATTENDUS**

AU TERME DE LA MISE EN OEUVRE DE CE PROJET, LES RÉSULTATS SUIVANTS SONT ATTENDUS :

- LA CONSTRUCTION DE 40 PUIITS MARAÎCHERS,
- L'ACQUISITION DE 40 MOTOPOMPES ET ACCESSOIRES,
- LA MISE EN PLACE DE 40 MODULES RÉSEAUX CALIFORNIENS,
- LA CONSTRUCTION DE 40 BASSINS,
- LA FORMATION DES BÉNÉFICIAIRES EN ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES RÉSEAUX CALIFORNIENS, DES MOTOPOMPES ET DES AUTRES ÉQUIPEMENTS.

## **VI. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS À METTRE EN ŒUVRE**

### **6.1. IDENTIFICATION DES SITES, INFORMATIONS ET SENSIBILISATIONS DES BÉNÉFICIAIRES**

LA RÉUSSITE DE TOUTE OPÉRATION SURTOUT EN MILIEU RURAL REPOSE SUR UNE BONNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION BASÉE SUR L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION. AUSSI, L'IDENTIFICATION (FAISABILITÉ TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE SOMMAIRE) DES SITES BÉNÉFICIAIRES EST UN PRÉALABLE POUR UNE RENTABILISATION DES INVESTISSEMENTS QUI SERONT CONSENTIS.

À CET EFFET, DES MISSIONS D'IDENTIFICATION DES SITES SUIVIES DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION DES BÉNÉFICIAIRES SERONT ENTREPRISES DANS LES LOCALITÉS CONCERNÉES.

LES SÉANCES DE TRAVAIL AVEC LES POPULATIONS SERONT L'OCCASION DE DISCUTER DES TENANTS ET ABOUTISSANTS DU PROJET ET DES ACTIVITÉS ENVISAGÉES AVEC L'ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES (RESPONSABLES ET MEMBRES DES COOPÉRATIVES), LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE CHACUN DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS.

LES MISSIONS SERONT CONDUITES PAR LES MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF DE LA FCMN AVEC L'APPUI DES CADRES D'APPUI. ELLES VIENNENT DONC DE COMPLÉTER LES MISSIONS PRÉLIMINAIRES DE DIAGNOSTIC SOMMAIRE AU NIVEAU DES RÉGIONS CIBLÉES.

### **6.2. CONSTRUCTION DES PUIITS MARAÎCHERS**

AFIN D'ASSURER LA DISPONIBILITÉ EN EAU SUR LE SITE DES BÉNÉFICIAIRES ET PERMETTRE UNE PRODUCTION TOUTE SAISON, DES PUIITS À MOINDRE COÛT D'UNE PROFONDEUR ALLANT DE 7 À 10 M DE PROFONDEUR SERONT CREUSÉS. LA RÉALISATION DE CETTE ACTIVITÉ SERA ASSURÉE PAR UNE ENTREPRISE COMPÉTENTE RECRUTÉE À CET EFFET. LA CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES EST ÉVALUÉE EN TERME DE MAIN D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX NE DEMANDANT PAS UN NIVEAU D'EXPERTISE ASSEZ ÉLEVÉE. AU TOTAL IL SERA AMÉNAGÉ 40 SITES, DONC 40 PUIITS SERONT NÉCESSAIRES POUR ASSURER UN ACCÈS PERMANENT À L'EAU D'IRRIGATION.

### **6.3. RÉALISATION DE MODULES DE RÉSEAUX CALIFORNIENS**

L'INSTALLATION DES RÉSEAUX CALIFORNIENS VA PERMETTRE UNE UTILISATION OPTIMALE DES VOLUMES D'EAU RENDUS DISPONIBLES GRÂCE AUX PUIITS ET AUX MOYENS D'EXHAURE. CE SONT DES SYSTÈMES TRÈS FLEXIBLES ET ADAPTÉS AUX SITES DES BÉNÉFICIAIRES. LES SUPERFICIES QUI SERONT COUVERTES EN RÉSEAUX CALIFORNIENS SONT EN ADÉQUATION AVEC LE DÉBIT DES PUIITS ET LA PUISSANCE DES MOTOPOMPES.

QUARANTE (40) RÉSEAUX CALIFORNIENS POUR COUVRIR CHACUN UNE SUPERFICIE D'ENVIRON 1 HA (POUR ENVIRON 4 PRODUCTEURS) SERONT RÉALISÉS AU PROFIT DES BÉNÉFICIAIRES, SOIT AU TOTAL 2 HA À AMÉNAGER.

L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES CALIFORNIENS SONT SIMPLES ET SONT À LA PORTÉE DES BÉNÉFICIAIRES.

#### **6.4 : DOTATION DES SITES AMÉNAGÉS EN MOYENS D'EXHAURE**

AFIN DE RENDRE OPÉRATIONNELS LES ÉQUIPEMENTS RÉALISÉS (RÉSEAUX CALIFORNIENS ET PUIITS) SUR LES SITES, CHAQUE RÉSEAU DE DISTRIBUTION SERA ALIMENTÉ PAR UNE MOTOPOMPE. LES PRODUCTEURS ÉQUIPERONT LEUR SYSTÈME AVEC DES MOTOPOMPES QUI PRÉSENTENT UNE PUISSANCE SUFFISANTE POUR PERMETTRE L'IRRIGATION DES SUPERFICIES ÉQUIPÉES, À SAVOIR DES MOTOPOMPES DE 2CV POUR LES SUPERFICIES DE 1 HA.

AFIN DE MIEUX RESPONSABILISER LES BÉNÉFICIAIRES, LES COÛTS LIÉS À L'ACQUISITION DES MOTOPOMPES SERONT SUPPORTÉS PAR LE PROJET ET LES BÉNÉFICIAIRES. AU TOTAL 40 MOTOPOMPES SERONT ACQUISES POUR ÉQUIPER LES PUIITS.

#### **6.5: INSTALLATION DE BASSINS**

LES PRODUCTEURS SOUHAITENT COMPLÉTER LEURS SYSTÈMES CALIFORNIENS DE BASSINS AFIN DE FACILITER L'ARROSAGE NOTAMMENT POUR LES STADES PÉPINIÈRES ET REPIQUAGES. CHAQUE AMÉNAGEMENT DE 1 HECTARE SERA ÉQUIPÉ DE 2 BASSINS D'UNE CAPACITÉ D'ENVIRON 5 M<sup>3</sup>.

#### **6.6. FORMATIONS**

PLUSIEURS SESSIONS DE FORMATION SERONT ORGANISÉES À L'INTENTION DES BÉNÉFICIAIRES. LES FORMATIONS PORTERONT SUR L'ENTRETIEN, LA MAINTENANCE DES RÉSEAUX D'IRRIGATION, LA RÉPARATION, L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES MOYENS D'EXHAURE, LES TECHNIQUES DE PRODUCTION (DÉFRICHEMENT-DESSOUCHAGE, NETTOYAGE, BRÛLIS, LABOUR, DÉLIMITATION-PIQUETAGE, CONFECTION DES PLANCHES, APPORT FUMURE ORGANIQUE ET MINÉRALE, ENFOUISSEMENT DES FUMURES, IRRIGATION, CLÔTURE, BRISE-VENTS, OUTILLAGE, ASSOLEMENT-ROTATION, CHOIX DES ESPÈCES ET VARIÉTÉS, PLAN D'UN JARDIN POTAGER, ETC. LES FORMATIONS SERONT ORGANISÉES PAR DES PRESTATAIRES QUI SERONT RECRUTÉS SUR BASE DE LEUR COMPÉTENCE ET DE LEUR EXPÉRIENCE.

#### **6.7. APPUI CONSEILS ET SUIVIS DES ACTIVITÉS**

LES PRODUCTEURS BÉNÉFICIAIRES SONT DYNAMIQUES ET RECHERCHENT PAR TOUS LES MOYENS À VALORISER AU MIEUX LEUR CAPITAL EXPÉRIENCE/TERRE. ILS EXPÉRIMENTENT VOLONTIERS DE NOUVELLES TECHNIQUES ET TIENNENT COMPTE DES EXPÉRIENCES RÉUSSIES SUR D'AUTRES SITES. DANS CE CADRE, ILS APPRÉCIENT L'APPUI-CONSEIL QUE PEUT LEUR DONNER L'ANIMATEUR ENDOGÈNE EN CHARGE DU SUIVI DES COOPÉRATIVES. FORT DES EXPÉRIENCES MENÉES LES ANNÉES PRÉCÉDENTES, CE TECHNICIEN SERA EN MESURE DE CONSEILLER LES MARAÎCHERS EN TERME DE CHOIX DE VARIÉTÉS, D'IMPLANTATION DES SEMIS, DU REPIQUAGE, DU SUIVI PHYTOSANITAIRE ET DE L'ENTRETIEN DES PARCELLES.

LES PRODUCTEURS CONTACTERONT ÉGALEMENT LES SERVICES DE L'AGRICULTURE AFIN DE GARANTIR AU MAXIMUM UNE PRODUCTION ABONDANTE.

#### **6.8. MISE EN PLACE DE COMITÉS DE GESTION**

POUR L'IMPLICATION ET LA RESPONSABILISATION DES ACTEURS BÉNÉFICIAIRES, UN COMITÉ DE GESTION SERA MIS EN PLACE. LES MEMBRES DU COMITÉ SERONT ISSUS DES COOPÉRATIVES BÉNÉFICIAIRES DU PROJET. LE COMITÉ AURA EN CHARGE ET CE, EN CONCERTATION AVEC LES AUTRES ACTEURS, LA CONDUITE ET LE SUIVI ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS AU NIVEAU LOCAL. IL SERA MIS EN PLACE DEUX



COMITÉS DE GESTION POUR RESPECTIVEMENT CHACUNE DES LOCALITÉS CONCERNÉES.

### 6.9. SUIVI ET ÉVALUATION DES ACTIVITÉS

CETTE ACTIVITÉ SERA ASSURÉE PAR LES BÉNÉFICIAIRES EUX-MÊMES À PARTIR DU MOMENT OÙ ILS SONT BÉNÉFICIAIRES ET ACTEURS. CEPENDANT LA FCMN AIDERAIT EN COLLABORATION AVEC LES BÉNÉFICIAIRES À LA DÉFINITION DES INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION. POUR CE FAIRE, LA FCMN EFFECTUERA DES MISSIONS DE SUIVI ÉVALUATION DANS LE SOUCI D'APPORTER UN APPUI CONSEIL ET FORMULER DES RECOMMANDATIONS OU SUGGESTIONS VISANT À RÉAJUSTER ET AMÉLIORER LA GESTION DU PROJET. DES RAPPORTS DE CAPITALISATION SUR LE SUIVI-ÉVALUATION SERONT RÉDIGÉS ET SERONT UTILISÉ POUR DES EXPÉRIENCES FUTURES.

### VII. CHRONOGRAMME DE MISE EN ŒUVRE

LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS SE DÉROULERA SELON LE CHRONOGRAMME CI-APRÈS.

ACTIVITÉS	2008							2009					
	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J
CONSTRUCTION DES PUIITS MARAÎCHERS	X	X	X										
RÉALISATION DES MODULES DE RÉSEAUX CALIFORNIENS			X	X									
ACQUISITION DES MOTOPOMPES			X	X									
INSTALLATION DES BASSINS				X	X								
ORGANISATION DE FORMATIONS					X	X	X			X	X		
MISE EN PLACE DES COMITÉS DE GESTION	X												
SUIVI ET ÉVALUATION		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

### VIII. BUDGET

LE COÛT ESTIMATIF DU PROJET EST CONSIGNÉ DANS LE TABLEAU CI-APRÈS.

DÉSIGNATION	UNITÉ	QUANTITÉ	P.U	Coût	BAILLEUR	BÉNÉFICIAIRE
PUIITS À MOINDRE COÛT	U	40	350 000	14 000 000	14 000 000	
MOTOPOMPES DE MARQUE ROBIN 2 CV	U	40	180 000	7 200 000	3 600 000	3 600 000
RÉSEAUX CALIFORNIENS	U	40	360 000	14 400 000	14 400 000	
BASSINS	U	40	60 000	2 400 000	2 400 000	
FORMATIONS DIVERSES	FORFAIT	1	5 000 000	5 000 000	5 000 000	
SUIVI ET ÉVALUATION	SUIVI	5	200 000	1 000 000	1 000 000	
<b>TOTAL</b>					<b>39 400 000</b>	<b>3 600 000</b>
DIVERS ET IMPRÉVUS	FORFAIT	2%			788 000	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>40 188 000</b>	<b>3 600 000</b>